

# SCHÉMA DES SOLIDARITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE



Approche globale et transversale  
2013-2017

Cahier n°1



Illustrations : Poaplume

# SOMMAIRE

<b>I INTRODUCTION</b>	P4
<b>II MÉTHODOLOGIE DU SCHÉMA : un choix stratégique innovant</b>	P5
II.1 : Les instances du schéma	P5
II.2 : Méthodologie du bilan suivi et diagnostics	P7
II.2.1 : Étude documentaire et analyse des principales données de cadrage existantes	P8
II.2.2 : Production d'un document de travail	P8
II.2.3 : Une concertation par thématique argumentée	P9
II.2.4 : Entretiens individuels	P10
II.2.5 : Production d'un rapport intermédiaire	P11
II.3 : Élaboration d'une réflexion et coproduction transversale des pistes d'actions du schéma des solidarités 2013-2017.	P11
II.3.1 : Propositions des axes transversaux de travail	P11
II.3.2 : Méthode d'élaboration des pistes d'action sur ces axes transversaux	P12
II.4 : Production du schéma des solidarités de la Lozère	P13
II.4.1 : Matériau issu des travaux des concertations et rencontres	P13
II.4.2 : Production du rapport final	P13
<b>III LES FICHES ACTIONS DU SCHÉMA DES SOLIDARITÉS DE LA LOZÈRE</b>	P14
III.1 : Une production consolidée pour le schéma des solidarités	P14
III.2 : Tableau de synthèse sur les propositions de fiches- actions du schéma	P15
III.3 : Les fiches actions	P21
III.4 : Travaux des groupes transversaux alimentant les 2 axes départementaux observation et mobilité- transports	P46
<b>IV RAPPEL DES ACTIONS ISSUES DES SCHEMAS ET PLANS PRECEDENTS DEVANT SE POURSUIVRE OU DEMARRER DURANT LA PERIODE DE CE NOUVEAU SCHEMA 2013-2017</b>	P47
IV.1 : Tableau récapitulatif des actions du schéma Enfance Famille	P47
IV.2 : Tableau récapitulatif des actions du Plan Départemental d'Insertion	P48
IV.3 : Tableau récapitulatif des actions du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées, pilotées par le Conseil général.	P49
IV.4 : Tableau récapitulatif des actions du schéma Personnes Adultes Handicapées	P50
IV.5 : Tableau récapitulatif des actions du schéma Personnes Âgées	P52
<b>V Glossaire</b>	P53

# ÉDITO

Dans le cadre de la ré-actualisation de nos schémas de la solidarité, nous avons engagé une démarche très innovante dans sa forme et dans son contenu.

J'ai souhaité que nous réalisions un schéma global et transversal pour à la fois s'inscrire dans l'histoire de l'action sociale et sa réglementation qui de plus en plus fréquemment met en avant la nécessité d'apporter aux usagers une réponse et une prise en charge complète, mais aussi pour prendre en compte la nouvelle gouvernance qui régit les domaines de l'action sociale et du médico-social.

En effet, la Lozère est connue de tous pour ses spécificités et ses compétences dans ce secteur et nous nous devons de rester à la pointe de l'innovation en proposant cette nouvelle façon de concevoir nos politiques d'action sociale.

Fruit d'une très large concertation qui a rassemblé 250 personnes représentant 90 associations et institutions dans un partenariat étroit, ce document définit les grandes orientations que nous avons souhaitées retenir pour les cinq années à venir.

Les propositions d'actions s'articulent essentiellement autour de 4 thématiques principales :

- Qualité de l'accompagnement humain des usagers
- Palette diversifiée des parcours possibles des usagers sur le territoire départemental
- Mutualisation des ressources et fonctionnement réseau
- Prévention des situations à risque pour les usagers.

Au delà de ces axes, les questions de l'observation pour objectiver les demandes et de la mobilité et des transports ont traversé les réflexions engagées.

Notre souci partagé d'améliorer sans cesse la qualité de nos interventions pour mieux répondre aux besoins de la population de notre territoire nous distingue. Tout comme notre capacité à accueillir et à proposer des prises en charge très individualisées.

Je souhaite que la mise en œuvre des actions validées par l'assemblée départementale répondent aux besoins de la population de la Lozère.

Jean-Paul Pourquier

## I. Introduction

Conformément au code de l'action sociale et des familles article L312-4 et suivants, le Conseil général depuis 1987 a l'obligation d'élaborer un schéma d'organisation et de planification médico-social dans ses grands domaines de compétences que sont l'enfance famille, le handicap et l'aide aux personnes âgées.

Les schémas ont une validité de 5 ans, ils définissent la politique départementale sur la période, et ils sont opposables ; c'est la raison pour laquelle, ils sont soumis au vote de l'assemblée départementale.

Ces schémas sont transmis à l'Agence Régionale de la Santé et à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie afin d'être pris en compte dès lors qu'ils s'inscrivent dans les orientations définies au niveau national et régional.

Ainsi, classiquement, une démarche de schéma dans le champ de la solidarité consiste à élaborer, thématique par thématique, un schéma de planification territorial. Pour un Conseil général habituellement, il est élaboré un schéma en faveur de chaque politique concernant les populations et les dispositifs sur lesquels il a compétence : Personnes Âgées, Personnes en situation de handicap et Enfance-Famille.

Le Plan Départemental d'Insertion rentre aussi dans ses obligations. En outre, le Conseil général pilote conjointement avec l'état, le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées.

C'est cette démarche classique que le Département de la Lozère a réalisé jusqu'à présent, ayant effectivement élaboré et adopté les schémas et plans départementaux qui lui incombent.

Le Département a répondu à ses obligations et les derniers schémas élaborés sont les suivants :

Enfance Famille 2004 – 2009  
Personnes âgées 2005 – 2010  
Personnes en situation de handicap 2008 – 2013

Par ailleurs, les domaines du logement et de l'insertion sont soumis à d'autres obligations et leurs orientations sont définies dans des plans et/ou programmes. Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées piloté par les services de l'État mais élaboré conjointement avec nos services porte la politique du logement. Il a été mis à jour récemment et a une validité sur 2011 – 2014. Le Programme Départemental d'Insertion piloté par le Département porte sur la politique de l'insertion pour la période 2011 – 2013.

Sur nos compétences strictes, nous avons 2 schémas sur 3 à renouveler, c'est la raison pour laquelle nous avons procédé à ces renouvellements.

Cette année, en préparation de la période 2013-2017, le Conseil général de la Lozère a choisi d'initier une démarche innovante d'élaboration d'un « **Schéma Global et transversal des solidarités** ».

Ce nouveau schéma se centrant essentiellement sur des axes transversaux à l'ensemble des champs de la solidarité départementale, vise ainsi un objectif de cohérence et de prise en charge coordonnée et décloisonnée sur le territoire.

Toutefois, la dimension spécifique de chacune des thématiques est néanmoins prise en compte dans une première phase de travail « Bilan et diagnostic de l'existant ».

La motivation du Département à réaliser un schéma global et transversal des solidarités trouve sa source à différents endroits :

- Dans la nécessité de plus en plus affirmée par les derniers textes législatifs d'avoir une approche globale coordonnée et décloisonnée de l'action sociale.
- Dans la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance des politiques publiques dans les domaines de compétences du Département, avec le positionnement des ARS et de la CNSA.
- Enfin, dans une volonté politique de répondre au mieux aux besoins de la population

Lozérienne en ayant une approche et une organisation interne qui facilite la prise en charge globale et transversale, et non plus une approche par dispositif et/ou par public uniquement.

Le choix du département de la Lozère a été salué par les services de l'État.

Notre démarche positionne le Département dans le groupe des départements innovants, ce qui conforte et valorise notre bonne image sur le médico-social car peu de Départements se lancent dans des réflexions transversales qui proposent des réponses globales et décloisonnées.

Ainsi lors des différentes rencontres, plus de 250 acteurs locaux représentant les institutions, les associations, les services de l'État et la justice ont participé aux différents groupes de travail qui ont permis l'élaboration d'un schéma.

Des instances de pilotage ont assuré le bon déroulement de la démarche et régulièrement la Commission d'Action sociale a été informée et sollicitée.

L'ensemble de ce travail s'est réalisé sur la période de mai à novembre 2012.

## **II. Méthodologie du schéma : un choix stratégique innovant**

Pour l'élaboration de notre schéma départemental global et transversal des solidarités il a été mis en place une méthodologie participative habituelle avec les étapes classiques de l'élaboration d'un diagnostic partagé avec les acteurs du terrain qui débouche sur des propositions d'axes de travail et des propositions d'actions concrètes.

L'originalité du travail a consisté à avoir sur ces 2 temps forts des acteurs regroupés de façons différentes.

Cette démarche transversale étant une première sous cette forme, la méthodologie utilisée, tout en s'appuyant sur des méthodologies éprouvées, a été également en grande partie innovante.

La démarche s'est articulée autour de 2 grandes phases :

1. **Une phase de bilan-suivi et diagnostic** des 5 schémas ou plans échus ou en cours. En effet, pour le bilan de la réalisation des précédents schémas et pour le diagnostic, le regroupement des acteurs s'est fait par thématique. Ainsi tous les partenaires d'un domaine se sont retrouvés pour ensemble élaborer des diagnostics et poser les axes d'une réflexion transversale.
2. **Une phase d'élaboration du nouveau schéma** des solidarités, axée essentiellement sur un travail autour d'axes transversaux aux différents champs de la solidarité départementale.

Pour cette phase, de nouveaux groupes se sont constitués, pluri-sectoriels, ce qui a favorisé une réflexion transversale. « Les bonnes pratiques et/ou idées des uns peuvent être utiles à tous ».

Le schéma s'articule autour de trois documents :

- cahier 1 : le schéma :
  - méthodologie
  - propositions d'actions à valider
  - rappel
  - glossaire
- cahier 2 : production des concertations et des rencontres
- cahier 3 : les données de cadrage

### **II.1 Les instances du schéma**

Comme toute démarche de schéma, mais encore plus dans ce cas précis, il était nécessaire de mettre en place des instances de suivi et de pilotage de l'ensemble de la démarche. En effet, notre démarche s'apparente clairement à l'élaboration d'un projet

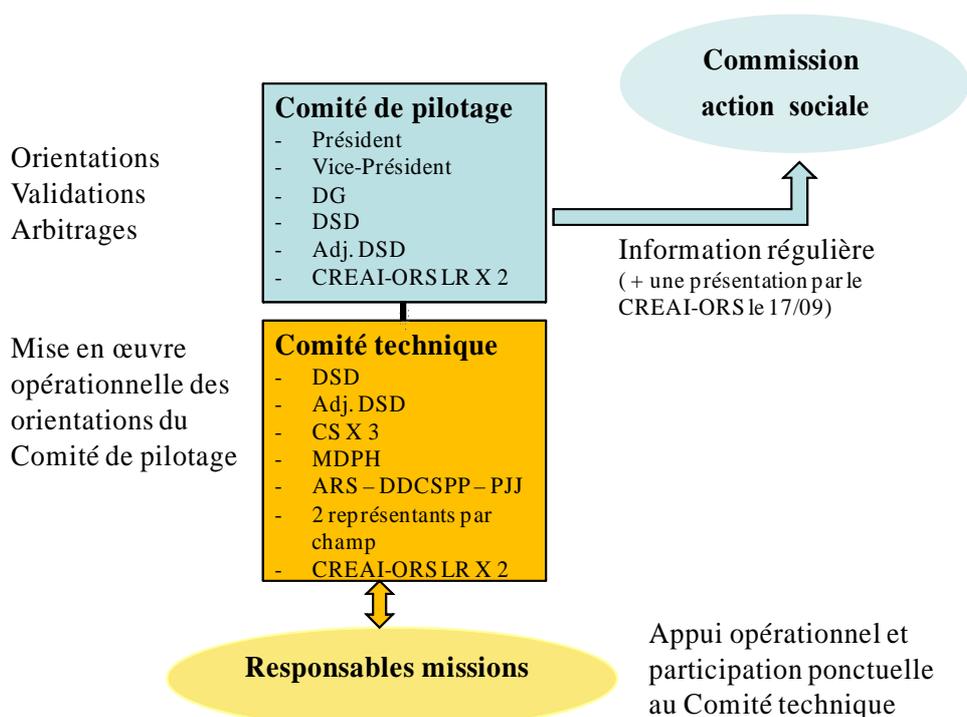
Ainsi, l'illustration ci dessous, permet de visualiser les deux instances de pilotage et de suivi mises en place pour l'élaboration du schéma des solidarités , mais aussi les relations et le travail qui a été développé en commission d'action sociale avec les élus du Département.

- **le comité de pilotage** est organisé autour du Président, et des élus du Conseil général en charge du social, de la Direction Générale des Services, des directions concernées et des représentants de l'organisme accompagnant la démarche. Il a comme rôle principal de définir l'orientation générale de la démarche en rendant les validations et arbitrages nécessaires tant sur le fond que sur la méthode ;
- **le comité technique** regroupe les responsables des services du Département en charge de la solidarité, des représentants des services de l'État ou des agences, des représentants des quatre champs thématiques et des représentants de l'organisme accompagnant la démarche. Il se réunit à la suite de chaque comité de pilotage afin d'organiser la mise en œuvre des orientations définies par celui-ci. Les responsables de missions au sein de la DSD sont associés en tant que de besoin aux travaux du comité technique.

Au cours de la démarche, le comité de pilotage s'est réuni à quatre reprises et le comité technique trois fois.

En complément de ces deux instances :

- **La commission d'action sociale du Département** a bénéficié d'une information régulière assurée par les responsables de la direction de la solidarité et deux séances de travail spécifiques ont eu lieu avec l'organisme accompagnant la démarche. Lors de la première séance, la démarche a été explicitée et un recueil des souhaits et préoccupations des élus a pu être réalisé. Ensuite, le rapport final a été présenté avec l'ensemble des propositions d'actions qui ont fait l'objet de modifications pour prendre en compte les choix et orientations en matière de politique de la solidarité telle que définie par les élus du Conseil général. Enfin, une classification des priorités dans la déclinaison des actions sur la période des 5 ans à venir a pu être élaboré à partir de cette rencontre.



- **La communication autour du schéma**

Pour assurer une bonne information des acteurs du schéma tout au long de sa réalisation, un journal du schéma a été diffusé régulièrement. Il a permis au delà de l'information de mettre en place un lien régulier entre tous. Et, il a été proposé d'en faire un outil participatif en donnant aux lecteurs la possibilité d'intervenir à travers l'utilisation d'une boîte mail permettant la communication d'avis ou de propositions à tout moment tout au long de la démarche d'élaboration du schéma.

**II.2 Méthodologie du bilan-suivi et diagnostic de l'existant avec les schémas et plans précédents ou en cours**

Le département de la Lozère dispose à l'heure actuelle de l'ensemble des schémas et plans dans lequel la responsabilité du Conseil général est engagée. Cependant, ceux-ci ne portent pas sur des calendriers identiques :

- deux schémas sont échus (Enfance-Famille 2004-2008 et Personnes âgées 2005-2010) ;
- un est en cours (Personnes adultes handicapées 2008-2013) ;
- deux plans sont récents : l'un sous la responsabilité du Conseil général (Plan départemental d'insertion – PDI 2011-2013) et l'autre piloté conjointement avec les services de l'Etat (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées – PDALPD 2011-2014)

De façon à mettre l'ensemble des dispositifs en cohérence, à la fois en ce qui concerne les objectifs poursuivis et la temporalité, le CREAL-ORS LR a proposé d'élaborer le bilan et diagnostic des schémas échus ou en cours.

La méthodologie du bilan et diagnostic s'est articulée autour de 4 champs :

- **Enfance-Famille**
- **Insertion et Logement (couvrant le champ du PDI et du PDALPD)**
- **Personnes âgées**
- **Personnes en situation de handicap**

La première phase de ce schéma a reposé sur :

- une étude documentaire et une analyse des principales données de cadrage existantes sur le département de la Lozère,
- une démarche participative reposant sur des concertations par thématique ouverte à l'ensemble des acteurs de chaque champ,
- des entretiens individuels avec des représentants de différents services de l'État et des principales institutions publiques sur le territoire lozérien, ainsi que des personnes qualifiées.

## ***Déroulement de la phase « Bilan-suivi et diagnostic »***

### ***II.2.1 Etude documentaire et analyse des principales données de cadrage existantes***

En vue de préparer les concertations par thématique, les données de cadrage ont été recherchées pour objectiver une partie des observations. Les éléments suivants ont été collectés pour introduire les séances de travail :

- **Au niveau infra-départemental** : avec l'aide du Conseil général de la Lozère, une collecte des éléments disponibles de diagnostics antérieurs a été effectuée, par exemple les diagnostics de territoire réalisés par les centres médico-sociaux (CMS) en 2009.

Les dernières données disponibles ont été collectées auprès de différentes sources (INSEE, POSS LR, ADELI, FINESS, CARSAT,...) à des niveaux géographiques fins et analysées. Des ré-agrégations ont été nécessaires pour produire des indicateurs correspondant aux cinq territoires des CMS, ceux-ci pouvant parfois différer du découpage cantonal.

- **Au niveau départemental** : on a pu s'appuyer,
  - ⇒ sur les schémas, programmes et plans départementaux couvrant les 4 champs :
    - Schéma départemental de protection Enfance Famille (2004-2008) ;
    - Schéma départemental en faveur des Personnes Agées (2005-2010) ;
    - Schéma départemental en faveur des Personnes adultes Handicapés (2008-2013) ;
    - Programme Départemental Insertion (2011-2013) ;
    - Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (2011-2014).
  - ⇒ sur les comptes rendus de réunions, commissions de suivi des schémas (concernant surtout les Personnes âgées et Personnes en situation de handicap) ;
  - ⇒ sur les comptes rendus de la conférence de territoire organisée par l'ARS en 2012.

Ainsi, une analyse croisée de ces différents éléments au niveau départemental a permis de déterminer dans un premier temps « le réalisé / le reste à faire » et d'actualiser et objectiver certaines données.

- **Au niveau régional** : nous nous sommes également appuyés sur les divers plans et schémas régionaux existants, notamment ceux constituant le projet régional de santé. En effet, il a été constaté au fur et à mesure de la démarche que les préoccupations exprimées dans le cadre du schéma des solidarités rejoignaient totalement les grands axes du schéma régional de l'organisation sociale et médicosociale (SROSMS). Cette constatation renforce et légitime les choix stratégiques qui ont été faits pour mener la réflexion et l'élaboration de notre schéma.

### ***II.2.2 Production d'un document de travail***

Les éléments recueillis dans l'étude documentaire ont permis de produire un document de synthèse, base de travail dans l'animation des concertations par thématique.

Afin d'introduire très tôt l'approche globale et transversale, il a semblé intéressant d'utiliser un découpage selon dix thèmes transversaux pour comparer des schémas/plans différents. Chaque action des schémas ou plans achevés ou en cours a été rattachée à une (ou plusieurs) de ces thématiques.

Ces dix thématiques proposées proviennent d'un travail réalisé par l'Association nationale des CREAL pour produire une comparaison transversale au niveau national, des schémas départementaux. Ces thématiques sont les suivantes (sachant que le libellé de certaines thématiques a parfois été modifié pour s'ajuster au champ concerné) :

1. Accompagnement à domicile
2. Adaptation de l'habitat
3. Diversité des modalités d'accueil
4. Qualité de la prise en charge
5. Partenariat, réseau et mutualisation
6. Réduction des disparités territoriales de l'offre
7. Soutien aux familles et aux aidants non professionnels
8. Actions de prévention
9. Lutte contre l'isolement – Accès à la cité
10. Observation, animation du secteur, communication

### ***II.2.3 Une concertation par thématique argumentée***

Les concertations par thématique ont nécessité la mise en présence de l'ensemble des acteurs concernés et ont permis de mettre en synergie des points de vue aussi différents que ceux :

- des usagers ;
- de leurs familles ;
- des acteurs institutionnels et associatifs, publics ou privés ; en effet, les associations gestionnaires d'équipements, les professionnels responsables d'établissements et opérateurs techniques de terrain, mais aussi les associations non gestionnaires regroupant des usagers ou de futurs opérateurs constituent un réservoir de créativité utile dans le cadre de la réflexion engagée.
- des garants des politiques publiques ; élus, services du Conseil général, Justice, services déconcentrés de l'État, agences, et caisses...
- des représentants de la société civile pouvant participer au débat collectif et proposer de nouvelles perspectives sur certaines thématiques engageant plus fortement un débat de société.

Dans ce temps de bilan et diagnostic, quatre groupes ont été constitués, un par dispositif Enfance/Famille – Personnes Âgées – Personnes en situation de handicap – Insertion et logement.

Chaque groupe thématique s'est réuni deux fois en séquences de travail d'une demi-journée selon le déroulement d'un plan de travail très organisé en sept étapes décrites ci dessous :

#### **1- Rappel du cadre de travail**

Les objectifs et modalités des concertations par thématique ont été rappelés au début de la 1<sup>ère</sup> séance.

#### **2- Présentation de données de cadrage**

Pour chaque thématique, des données de cadrage issues de l'Insee (recensement de la population), de la POSS LR (minima sociaux,...), de la Drees (capacité d'accueil, taux d'équipement...) ont été présentées afin d'offrir à chaque groupe une vision globale de la problématique à travailler. Dans la mesure du possible, ces données de cadrage ont été également présentées suivant le découpage du territoire selon les cinq CMS.

#### **3- Point de suivi et bilan systématique « fiche action par fiche action » sur la base du document préparatoire produit par le CREAM-ORS LR**

Un travail avec l'ensemble des acteurs présents a été fait sur les fiches actions des schémas précédents, et fiche par fiche afin de :

- recueillir la validation, les précisions, les compléments sur le « réalisé / non réalisé »,
- mettre en évidence les effets effectivement produits,
- déterminer les actions à poursuivre, à relancer, à moduler ou à arrêter.

Afin de conforter la transversalité du travail, ce bilan-diagnostic a été réalisé en se basant sur l'organisation conforme aux dix thématiques transversales identifiées et proposées.

#### **4- Validation de la synthèse effectuée suite à la séance précédente**

Lorsque le bilan-diagnostic des fiches actions d'un schéma ou plan échus ou en cours a pu être terminé dès la 1<sup>ère</sup> séance, un document de synthèse a été produit. Il a permis au groupe de repérer les écarts par rapport aux échanges et de le compléter si besoin.

Pour les bilans-diagnostic terminés lors de la 2<sup>ème</sup> séance, le document de synthèse a été adressé par mail aux participants après celle-ci. Ces derniers ont été invités à signifier leurs remarques par retour de mail en se concentrant surtout sur les écarts par rapport aux échanges et les points à clarifier.

#### **5- Repérage des éventuelles pistes complémentaires au regard du contexte**

Au-delà de la poursuite, de la relance ou des ajustements liés aux fiches actions des schémas et plans échus ou en cours, d'autres pistes à explorer prioritairement ont été recueillies auprès des participants de chaque groupe au regard des enjeux actuels et à venir dans chaque champ. Ces pistes complémentaires ont ensuite été :

- soit reliées au travail à effectuer lors de la 2<sup>e</sup> phase autour des axes transversaux,
- soit proposées comme priorité propre au champ concerné pour le schéma à venir.

#### **6- Présentation des hypothèses d'axes transversaux à travailler sur la 2<sup>e</sup> partie des concertations**

A partir des premiers éléments de diagnostic recueillis lors des séances de concertation, des hypothèses d'axes transversaux ont été présentées dans chaque groupe en fin de 2<sup>e</sup> séance. Une discussion a permis aux participants de réagir par rapport à ces propositions de façon à les préciser ou les compléter.

#### **7- Détermination des représentants des quatre groupes thématiques au Comité Technique**

Pour garantir la démarche participative il a été décidé d'introduire dans le comité technique des représentants de chaque secteur. Ainsi, lors de la dernière concertation de chaque groupe, les noms des participants souhaitant représenter le groupe aux prochains comités techniques (COTECH) ont été recueillis. La désignation définitive de ces représentants a été effectuée par le Conseil général en comité de pilotage à partir des critères suivants :

- un ou deux représentants par champ (PH, PA, EF, IL) ;
- représentativité par type de structures (associatives, privées, publiques,...) ;
- représentativité des types d'intervention (professionnels, bénévoles, établissement, domicile, ...)
- disponibilité pour être présent aux trois réunions fixées du comité ;
- nombre maximum (8 au total).

## **II.2.4 Entretiens individuels**

Des entretiens individuels auprès de représentants de certains services ou agences de l'État (DDCSPP et DT ARS), des principales institutions publiques (Justice) et de personnes qualifiées sur le territoire lozérien ont été organisés venant ainsi compléter et renforcer le recueil d'informations obtenues lors des concertations par thématique auprès des acteurs du territoire.

Ces entretiens, au nombre de cinq, se sont déroulés entre la phase 1 de bilan et la phase 2 d'élaboration des axes transversaux. Les éléments ainsi recueillis lors de ces entretiens ont d'abord nourri la réflexion menant à l'identification des axes transversaux prioritaires à explorer. Les éléments parfois soulevés ont pu être explicités et parfois débattus en séance de travail des groupes selon qu'ils s'inscrivaient ou non dans des thématiques transversales tel qu'identifiées. Ils ont ensuite, en fin de démarche, permis de renforcer ou non le caractère prioritaire des fiches actions proposées par les groupes de concertation.

## **II.2.5 Production d'un rapport intermédiaire**

A mi parcours et en préparation des comités de pilotage et technique du 9 juillet 2012, un rapport intermédiaire a été produit permettant de :

- présenter la méthodologie suivie pour la phase bilan et diagnostic de l'existant,
- présenter la production des groupes de concertation par thématique,
- préparer la phase 2 de la démarche : l'élaboration transversale de nouvelles pistes d'action.

Ce rapport a ensuite été remis aux membres des comités. Il a fait l'objet d'un travail préparant l'élaboration des documents constitutifs du schéma. Ainsi, il a été décidé à ce moment là que le schéma serait constitué de 3 documents distincts, ayant chacun une utilité spécifique et retraçant l'ensemble des productions à la fois de la concertation, des études documentaires et enfin et surtout des propositions d'action concrètes.

## **II.3 Élaboration d'une réflexion et coproduction transversale des pistes d'actions du schéma des solidarités 2013-2017**

### **II.3.1 Propositions des axes transversaux de travail**

Comme indiqué plus haut dans ce document, le choix des 4 axes qui ont servi de cadre à la réflexion transversale s'est effectué progressivement à partir :

- des échanges au cours des concertations de la phase « Bilan-suivi et diagnostic des schémas et plans échus ou en cours » ;
- de l'avis demandé explicitement aux participants de ces concertations lors de la dernière séance de travail ;
- de l'avis des élus de la commission d'action sociale ; les élus ont pu exposer leurs points de vue sur ce qui leur paraissait important à intégrer dans le travail sur chacun de ces 4 axes.
- de l'avis du comité technique
- de la validation en comité de pilotage .

Ce sont bien ces 4 axes transversaux qui ont servi de base pour l'organisation des concertations de cette Phase 2 d'élaboration du schéma global et transversal des solidarités de la Lozère.

Au cours des travaux de validation de ces 4 axes, le comité de pilotage a également retenu comme prioritaire 2 autres axes :

- la nécessité d'une observation et d'une objectivation des besoins ;
- la question de la mobilité et des transports.

Ces deux axes ont été identifiés comme dépassant le seul champ de la solidarité, et devant être intégrés dans une réflexion plus large dans le cadre du projet politique pour le Département « Lozère 2020 ».

Ainsi, ces deux axes départementaux n'ont pas été traités directement comme les quatre autres, mais les points y faisant référence ont été enregistrés et sont présentés dans la suite de ce document.

**Présentation des 4 axes transversaux choisis et des 2 axes départementaux qui les traversent.**

**Axe 1 : Qualité de l'accompagnement humain des usagers**

- Professionnalisation des intervenants
- Formation-sensibilisation des bénévoles
- Appui de l'entourage et des aidants
- Aller vers un label « accompagnement » ?

**Axe 2 : Palette diversifiée des parcours possibles des usagers sur le territoire départemental**

- Perméabilité entre le « milieu spécialisé » et le « milieu ordinaire »
- Possibilité d'« allers – retours » entre les différents types de prise en charge et d'accompagnements (ex : domicile / institution)
- Passerelles entre les différents champs : social / médicosocial / sanitaire

**Axe 3 : Mutualisation des ressources et fonctionnement en réseau**

- Inventaire - cartographie des ressources par territoire (bassins de vie)
- Inventaire des mutualisations déjà existantes
- Travail en réseau intra et inter dispositifs

**Axe 4 : Prévention des situations à risque pour les usagers**

- Risques de maltraitance (aller vers un « Label » bientraitance ?)
- Risques d'exclusion
- Risques d'isolement

***II.3.2 Méthode d'élaboration des pistes d'action sur des axes transversaux***

Pour l'élaboration de fiches actions concrètes, une organisation du travail et de la réflexion a été mise en place. Cette organisation dans ces différentes phases est décrite ci dessous.

**1. Dès la validation des 4 axes par le comité de pilotage**

- Envoi du document permettant de s'inscrire sur les groupes de travail transversaux
- Appel à candidature, puis sélection de 25 personnes (environ) pour chacun des quatre groupes de travail à constituer

**2. Première séance de travail (1/2 journée)**

- Présentation des participants
- Synthèse des travaux de la phase « Bilan »
- Rappel des 4 axes transversaux retenus
- Echanges partagés sur les constats et enjeux liés à cet axe transversal

**3. Entre la 1ère et la 2ème séance**

- Production d'un document de synthèse des échanges
- Envoi de cette synthèse aux participants

**4. Deuxième séance de travail (1 journée)**

- Validation et ajustement de la synthèse des échanges de la première séance
- Présentation des éléments issus de la rencontre avec les élus de la commission d'action sociale
- Travail d'identification puis d'élaboration des propositions d'actions

répondant aux constats et enjeux évoqués lors de la 1<sup>ère</sup> séance

#### **5. Entre la 2<sup>e</sup> séance et la 3<sup>e</sup> séance**

- Formalisation des propositions du groupe sous la forme de fiches actions provisoires
- Envoi de ces fiches actions provisoires aux participants

#### **6. Troisième et dernière séance de travail (1/2 journée)**

- Affinage, compléments et validation des fiches actions
- Priorisation des fiches actions produites selon 3 catégories :
  1. Actions estimées Indispensables dans ce schéma (codées « I »)
  2. Actions estimées Nécessaires (codées « N »)
  3. Actions estimées Utiles (codées « U »)

### **II.4 Production du schéma des solidarités de la Lozère**

Tout le travail précédemment réalisé et décrit ci dessus a permis la production du rapport final constituant le schéma des solidarités du département de la Lozère pour la période 2013-2017. La richesse des concertations et des rencontres ont produit un volume conséquent de propositions qu'il a été nécessaire dans certains cas de regrouper et/ou fusionner pour notamment éviter les redondances.

#### **II.4.1 Matériau issu des travaux des concertations et rencontres**

Pour avoir une plus grande lisibilité de l'ensemble du travail réalisé, les différents éléments recueillis sont cités :

- 38 fiches actions issues des concertations par axes transversaux ;
  - 12 fiches actions des schémas et plans en cours non encore démarrées ;
  - 17 pistes complémentaires évoquées lors du bilan par thématiques ;
  - les souhaits et vigilances évoqués par les élus de la commission sociale ;
  - les points de vue des responsables rencontrés individuellement.
- La compilation de tous ces documents a servi de base à la réalisation du schéma.

#### **II.4.2 Production du rapport final**

L'objectif dans la réalisation du rapport final était d'en faire un support d'aide à la décision pour les élus du département en présentant de façon pratique l'ensemble des éléments issus de la démarche pour qu'ils puissent définir à partir de ces éléments la politique de solidarité du Conseil général pour les 5 ans à venir. Pour être complet, trois cahiers distincts constituent le rapport final.

- **Cahier 1 : Le schéma des Solidarités 2013-2017.**

**Ce premier cahier comprend :**

1. Introduction
2. La méthodologie utilisée pour ce schéma
3. Les fiches actions consolidées issues des concertations sur les axes transversaux
4. Un rappel des fiches actions des schémas et plans précédents devant être mis en œuvre dans les prochaines années
5. Un glossaire des sigles et abréviations de l'ensemble des champs de la solidarité en Lozère

- **Cahier 2 : L'ensemble des éléments produits ou recueillis lors des concertations et rencontres au cours de la démarche**

1. Les fiches bilan-suivi de toutes les fiches actions des trois schémas et des deux plans échus ou en cours, issues des travaux de concertation « bilan » et les pistes complémentaires évoquées champ par champ
2. L'ensemble des échanges et fiches actions issues des concertations sur les

- axes transversaux
3. Une synthèse des points relevés par les élus de la commission d'action sociale
  4. Une synthèse des points abordés lors des rencontres individuelles avec des représentants de l'état dans le département et des personnes qualifiées
- **Cahier 3 : les différentes données récupérées, et retravaillées, permettant de situer certains éléments de la solidarité départementale en interne au Département et en comparaison avec d'autres départements.** Ce document présente les données de cadrage
    1. Données démographiques
    2. Données sur les populations bénéficiaires de la solidarité départementale
    3. Données sur les dispositifs de la solidarité existants sur le département

### **III. Les fiches-actions du schéma des solidarités de la Lozère**

Un modèle de fiche action a été établi, il présente l'intitulé de l'action, la priorisation selon les propositions du groupe de travail, l'objectif et le public visé, le descriptif, les indicateurs de résultat, le pilote, les partenaires associés et le calendrier prévisionnel.

#### **III.1 Une production consolidée pour le schéma des solidarités :**

Pour aboutir à ces nouvelles propositions d'actions à mettre en œuvre, nous avons effectué plusieurs niveaux de consolidation entre les différentes propositions issues des groupes de concertation :

1. Au sein des 38 fiches actions issues de la phase transversale, tous axes confondus, repérage des fiches actions participants au même objectif et pouvant être fusionnées, ou simplement mises en lien.
2. Lien constaté pour ces fiches actions consolidées avec les 17 pistes complémentaires évoquées par les groupes « bilan -diagnostic».
3. Lien constaté avec les vigilances et souhaits évoqués par les élus de la commission d'action sociale.
4. Lien constaté avec les pistes évoquées par les responsables et personnes qualifiées rencontrées.
5. Repérage des actions en cours des schémas et plans en cours ou échus sur lesquelles il y aurait à s'appuyer au moment de la mise en œuvre effective des fiches actions retenues.

Dans le cadre de ces consolidations, nous avons extrait, de façon à les mettre en valeur, les fiches action qui abordent directement ou indirectement les deux axes départementaux isolés en comité de pilotage : *Observation – Objectivation des besoins* et *Mobilité – Transports*.

Enfin, parmi les pistes complémentaires évoquées par les groupes de concertation « bilan -diagnostic», quatre d'entre elles ont été sélectionnées par la Direction de la Solidarité Départementale de la Lozère, les ayant jugées importantes à soumettre également à la validation des élus.

Nous avons synthétisé l'ensemble de ces différents niveaux de consolidations sous la forme d'un tableau permettant ainsi de faire apparaître une suggestion de hiérarchisation des différentes propositions.

### III.2.1. Tableau de synthèse sur les propositions de fiches-actions du schéma

Aide à la lecture : la fiche action N°1 résulte de la fusion de trois fiches classées indispensables pour l'une (I) et nécessaire pour les deux autres (N) par les groupes de travail sur les axes transversaux. Elle peut être mise en lien avec les trois autres fiches classées pour une comme indispensable et pour deux autres comme nécessaires. Des liens avec deux pistes complémentaires évoquées lors des bilans et par une piste évoquée par les élus sont constatés. Aucun lien n'est constaté avec les pistes évoquées lors des rencontres individuelles. Cette action, dans sa mise en œuvre, pourra sans doute s'appuyer sur ce qui aura été travaillé sur cinq actions des schémas et plans précédents, deux du schéma personnes handicapées et trois du schéma personnes âgées.

N° fiche action	Année de réalisation	Fiches actions consolidées issues des propositions des groupes de concertation	Cotation groupe		Liens avec les pistes complémentaires évoquées lors des bilans	Liens avec pistes évoquées avec les élus	Liens pistes évoquées lors des rencontres individuelles	Actions des schémas et plans précédents sur lesquelles s'appuyer
			Fiches à fusionner	Autres fiches liées				
<b>Niveau 1 : 2 fiches actions fusionnant des fiches actions issues des travaux de 3 groupes transversaux</b>								
1	1	Développer l'aide aux aidants	I	N	N	X		PH2- PH3 -PA1 - PA5-PA6
2	1	Mettre en place une instance transversale de traitement des situations complexes	I	I				L11 - PA12

N° Fiche Action	Année réalisation	Fiches actions consolidées issues des propositions des groupes de concertation	Cotation groupe		Liens avec les pistes complémentaires évoquées lors des bilans	Liens avec pistes évoquées par les élus	Liens avec les pistes évoquées lors des rencontres individuelles	Actions des schémas et plans précédents sur lesquelles s'appuyer
			Fiches à fusionner	Autres fiches liées				
<b>Niveau 2 : 8 fiches actions fusionnant des fiches actions issues des travaux de 2 groupes transversaux</b>								
3	3	Organiser et fiabiliser le suivi des parcours des usagers (supports de liaison + référent)	I I N N			X	XX	EF9-PH16-PH24-PA3-PA11
4	2	Développer les échanges transversaux	II	N	X		X	EF9-12-PH2-PH17-PH23-PA3-PA12
5	3	Centraliser les éléments de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.	IN			X	XX	I6-PH15-PH17-PA10
6	2	Compléter et diffuser un répertoire des ressources	NN				X	EF4-PH2
7	2	Améliorer le suivi des jeunes « à risques »	IN					EF8
8	3	Valoriser la place des bénévoles	N U	I				EF4
9	2	Développer l'information vers la population	NN					I1-I11-PA6
10	3	Améliorer la continuité de prise en charge tout au long de l'année	I			X		

N° Fiche Action	Année réalisation	Fiches actions consolidées issues des propositions des groupes de concertation	Cotation groupe		Liens avec les pistes complémentaires évoquées lors des bilans	Liens avec pistes évoquées par les élus	Liens avec les pistes évoquées lors des rencontres individuelles	Actions des schémas et plans précédents sur lesquelles s'appuyer
			Fiches à fusionner	Autres fiches liées				
<b>Niveau 3 : 8 fiches actions issues des travaux d'un seul groupe transversal</b>								
11	1	Optimiser le travail de prévention des situations à risque	(fusion de 3 fiches) INU		X	X	X	PA12
12	3	Développer la coordination des acteurs autour de l'aide à domicile			X	XX	X	PH17-PA2-PA10
13	2	Evaluer la qualité de l'accompagnement humain dans le suivi des conventions avec le Conseil général					XX	
14	3	Mieux suivre la qualité de l'accompagnement par les aidants familiaux.						
15	1	Mettre en place une plateforme sur les places disponibles dans les dispositifs	IN			XX	X	PH3-PH6-PH19-PH21
16	2	Accompagner certains usagers dans leurs difficultés à occuper leur rôle de locataire (bien vivre ensemble)	N					
17	2	Recenser l'ensemble des moyens et organisations susceptibles d'être mutualisés	U				XX	EF9-Ph15-PH26
18	4	Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour limiter les risques d'isolement	U		X			PH9-PH10-PH11

N° Fiche Action	Année réalisation	Fiches actions consolidées issues des propositions des groupes de concertation	Cotation groupe		Liens avec les pistes complémentaires évoquées lors des bilans	Liens avec pistes évoquées par les élus	Liens avec les pistes évoquées lors des rencontres individuelles	Actions des schémas et plans précédents sur lesquelles s'appuyer
			Fiches à fusionner	Autres fiches liées				
<b>Niveau 4 : 2 fiches actions issues des travaux d'un groupe transversal et propres à un seul champ</b>								
19	1	Compléter les dispositifs actuels de prévention et de protection de l'enfance par un dispositif d'accompagnement éducatif plus renforcé	1					EF6-EF8-EF10
20	3	Tester un dispositif expérimental de sorties temporaires d'établissements PH pour les situations nécessitant une remise à plat.	1					PH13-PH21-PH23

N° Fiche Action	Année réalisation	Fiches actions consolidées issues des propositions des groupes de concertation	Cotation groupe		Liens avec les pistes complémentaires évoquées lors des bilans	Liens avec pistes évoquées par les élus	Liens avec les pistes évoquées lors des rencontres individuelles	Actions des schémas et plans précédents sur lesquelles s'appuyer
			Fiches à fusionner	Autres fiches liées				
<b>Niveau 5 : 4 fiches actions souhaitées par la solidarité départementale</b>								
21	1	Soutien à la parentalité	I		X		X	
22	2	Créer une Maison de l'Autonomie	I		X	X		
23	1	Promouvoir accompagner les démarches innovantes soutenir les démarches et			X	X		
24		Mieux prendre en compte les besoins d'accompagnement social des personnes souffrant de troubles de la socialisation			X	X		

Fiches actions consolidées issues des propositions des groupes de concertation	Cotation groupes	Liens avec pistes complémentaires évoquées lors des bilans	Liens avec pistes évoquées par les élus	Liens avec pistes évoquées lors des rencontres individuelles	Actions des schémas et plans précédents sur lesquelles s'appuyer
Alimentation des deux grands axes départementaux					
<b>Observation et objectivation des besoins</b>		XX		XX	
2 fiches actions directement positionnées sur cet aspect	II				I8-I6-19-L1-L2-L19-PH4-PH5-PH13-PH19-PH20-PH25-PA4
- création d'un observatoire départemental de la solidarité	III N				
4 autres fiches actions font référence	III NN UU	XX	X	X	I3-PH7-PA7
<b>Mobilité et transports</b>					
7 fiches actions y font référence					

### **III.3 Les fiches actions**

Les pages suivantes présentent de façon synthétique l'ensemble des fiches actions proposées pour le schéma, qu'elles soient ou non le résultat de fusions de fiches issues des groupes de concertation.

Le détail des éléments travaillés, notamment au niveau des constats et indicateurs de suivi proposés pour chacune des 38 fiches d'origine, figure *in extenso* dans le cahier 2, pour chacun des quatre axes transversaux.

Bien évidemment lors de la réalisation de chacune des actions, la première étape consistera à compléter et préciser le contenu de la fiche, afin de l'ajuster en fonction de la réalité du besoin et de la faisabilité du moment et des moyens nécessaires correspondants et disponibles.

## Fiche-action N° 1

Intitulé de l'action :

**Développer l'aide aux aidants**

Fiches d'origine fusionnées:

- **A1-6 « Recenser les lieux d'aide aux aidants »**
- **A3-9 « Développer sur l'ensemble du territoire l'aide aux aidants »**
- **A1-7 « Réfléchir à un accueil de jour itinérant pour les aidants »**

Lien avec d'autres fiches :

- A3-2 « Inventaire des ressources et construction d'un répertoire »
- A2-6 « Compléter le répertoire du réseau santé – précarité »
- A1-8 « Regard porté sur la qualité de l'accompagnement par les aidants familiaux »

Objectif(s) de l'action :

Apporter sur l'ensemble du territoire l'aide et le soutien nécessaires aux différents aidants des personnes vulnérables

Public(s) visé(s) :

Tous les aidants (notamment familiaux) de personnes vulnérables

Descriptif de l'action :

Recenser sur le territoire l'ensemble des actions d'aide aux aidants existantes  
Partir de ce qui existe pour les personnes âgées et l'élargir à d'autres populations  
Mutualiser ces actions entre les différents secteurs pour couvrir tout le territoire  
Faire le lien avec la Maison de l'Autonomie  
Recenser et diffuser les lieux d'aides aux aidants  
Mettre en place des dispositifs de répit pour les aidants

Pilote(s) :

Conseil général

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

ARS ; Médecins généralistes ; infirmières libérales, CCAS, MSA, CCSS, MDE, MDPH

## Fiche-action N° 2

Intitulé de l'action :

**Mettre en place une instance transversale de traitement des situations complexes**

Fiches d'origine fusionnées :

- **A2-1 « Mise en place d'un lieu de traitement des situations limites sans solutions »**
- **A4-3 « Développer et animer les liens entre acteurs autour des situations complexes »**

Lien avec d'autres fiches :

- A3-1 « Créer ou renforcer une dynamique de réseau »

Objectif(s) de l'action :

Pouvoir bénéficier d'une instance neutre de traitement des situations « limites » et pouvoir la saisir en cas de besoin afin de bénéficier d'une appréciation et d'une recherche de solution partagée

Public(s) visé(s) :

Tout usager de la solidarité départementale pour lequel aucune solution satisfaisante n'est encore trouvée  
Les différents professionnels des différents champs ayant à traiter ces situations

Descriptif de l'action :

Développer des occasions de rencontre entre les acteurs des différents champs afin de favoriser une culture commune (cf. Fiche action n° 4)  
Mise en place d'un lieu, d'une instance de coordination que tous les acteurs du champ de la solidarité peuvent saisir à tout moment  
Sa composition pourrait être à « géométrie variable » de façon à réunir toutes les personnes pouvant faire avancer la situation  
Cette commission s'appuierait sur l'expérience des réseaux actuels comme *Radial* et le *Réseau Santé Précarité*, qui seraient impliqués dans ce dispositif plus large  
Repérer les manques actuels en terme de partage d'expérience ou de travail autour des situations les plus complexes

Pilote(s) :

Conseil général + ARS

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

Radial ; Réseau Santé précarité et selon les besoins l'ensemble des acteurs du secteur.

## Fiche-action N° 3

Intitulé de l'action :

**Organiser et fiabiliser le suivi des parcours des usagers**

Fiches d'origine fusionnées :

- **A2-7 « Valorisation du rôle des travailleurs sociaux de secteur en terme de suivi des parcours »**
- **A4-4 «Mettre en place un référent privilégié auprès des personnes accompagnées »**
- **A2-2 « Améliorer les transmissions au niveau des hospitalisations »**
- **A2-3 « Mieux préparer les sorties d'établissements vers le retour à domicile »**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Assurer le suivi et la circulation de l'information autour de la personne dans son parcours multi-dispositifs (dans le temps et au niveau des passages entre les différents modes d'accompagnement et de prise en charge)

Public(s) visé(s) :

Tous les usagers de la solidarité départementale bénéficiaires d'un accompagnement ou d'une prise en charge

Descriptif de l'action :

- Positionner un professionnel privilégié « référent » permettant d'assurer la continuité de ce suivi
- Une piste serait de confier ce rôle aux travailleurs sociaux de secteur
- Mise en place de supports « fiches de liaison », notamment dans les cas de passage par un temps d'hospitalisation, ou dans les situations de sorties d'établissements avec retour au domicile.

Pilote(s) :

Conseil général + ARS

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

Partenaires du médico-social, du social, du sanitaire et représentants des usagers

## Fiche-action N° 4

Intitulé de l'action :

**Développer les échanges transversaux entre professionnels**

Fiches d'origine fusionnées :

- **A1-1 « Développer des formations et des temps d'échange décloisonnés sur des thématiques transversales »**
- **A3-1 « Créer ou renforcer une dynamique de réseau »**

Lien avec d'autres fiches :

- A3-4 « Favoriser la circulation de l'information entre les acteurs et vers la population »

Objectif(s) de l'action :

- Travailler sur la professionnalisation des différents types d'intervenants de l'accompagnement des usagers
- Améliorer la reconnaissance de certains intervenants non professionnels de l'accompagnement
- Partager les représentations, les préoccupations, les pratiques entre champs de la solidarité
- Faire vivre et animer les réseaux existants

Public(s) visé(s) :

Tous les « accompagnants » quel que soit leur statut : professionnel de l'accompagnement, autres professionnels intervenant de façon plus indirecte dans l'accompagnement, aidants familiaux, bénévoles, étudiants

Descriptif de l'action :

- Identifier les réseaux existants
- Organisation de journées de rencontre
- Formations communes
- Échanges de pratiques

Pilote(s) :

Conseil général + ARS

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

Codes, Réseau Santé Précarité, financeurs potentiels : Conseil régional, UNIFAF, CPCA, Pays, ...

## Fiche-action N° 5

Intitulé de l'action :

**Centraliser les éléments de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**

Fiches d'origine fusionnées:

- **A1-3 « Centraliser les besoins en compétences de tout le champ de la solidarité départementale »**
- **A3-5 « Mutualiser les offres d'emploi et les offres de formation »**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

- Clarifier et centraliser les besoins en compétence dans le champ de la solidarité, notamment au regard des évolutions des populations accompagnées
- Identifier les besoins en formation de façon à éventuellement les mutualiser
- Identifier et centraliser les offres de formation et d'emploi
- Favoriser l'attractivité sur le territoire des compétences nécessaires

Public(s) visé(s) :

- Responsables des structures et services
- Professionnels du département ou susceptibles d'y venir
- Professionnels en recherche d'emploi

Descriptif de l'action :

- Recueillir et regrouper, à partir de la GPEC de chaque structure, les besoins en compétence
- Inciter à la réalisation de ce travail de GPEC dans l'ensemble des structures, et aider à sa réalisation dans les plus petites d'entre elles
- Créer une plateforme de recensement des emplois et formations dans le champ de la solidarité
- Regroupement des différents organismes de formation dans le domaine sous une forme de « campus ou portail d'info »

Pilote(s) :

Conseil général, Maison de l'emploi et de la cohésion sociale ? DIRECCTE ?

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

CCI, GCSMS, CBE Cévennes, fédérations de directeurs, Conseil régional, organismes de formation, Pôle emploi, etc...

## Fiche-action N° 6

Intitulé de l'action :

**Aboutir à un répertoire des ressources**

Fiches d'origine fusionnées :

- **A3-2 « Inventaire des ressources et construction d'un répertoire »**
- **A2-6 « Compléter le répertoire du réseau santé – précarité »**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

- Posséder un répertoire visant l'exhaustivité des acteurs de la solidarité sur le département
- Rendre visible et accessible l'ensemble des services afin que chacun puisse trouver le plus rapidement les interlocuteurs, et donc les solutions, les plus adaptées à sa situation

Public(s) visé(s) :

Tous les usagers et les professionnels en recherche de l'accompagnement le plus adapté

Descriptif de l'action :

- Compléter le répertoire du Réseau Santé Précarité notamment avec les acteurs de l'accompagnement en milieu ordinaire
- Le faire connaître et le rendre le plus accessible possible (mots clés pour les usagers et pour les professionnels)
- Travailler à la question de la mise à jour de ce répertoire

Pilote(s) :

Conseil général

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

Réseau Santé Précarité, MDECS-RSP, ARS

## Fiche-action N° 7

Intitulé de l'action :

**Améliorer le suivi des jeunes « à risques »**

Fiches d'origine fusionnées :

- **A2-5 « Accompagnement des parcours des 18-25 ans isolés non accompagnés »**
- **A4-9 « » Evaluer les besoins en actions de prévention, notamment en direction des jeunes »**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Mieux prévenir et accompagner les situations à risques pour les jeunes en « rupture » (sociale, familiale, professionnelle)

Public(s) visé(s) :

13-25 ans en « rupture »

Descriptif de l'action :

- Réaliser une étude sur la caractérisation de la population concernée, sur leurs besoins et sur les actions à mettre en œuvre
- Mettre en place ensuite les accompagnements les plus adaptés

Pilote(s) :

Conseil général + ARS

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

Mission locale, Education Nationale

## Fiche-action N° 8

Intitulé de l'action :

**Valoriser la place des bénévoles**

Fiches d'origine fusionnées :

- **A1-5 « Clarifier la place des bénévoles dans le projet d'un dispositif »**
- **A3-8 « Valorisation du bénévolat »**

Lien avec d'autres fiches :

- A1-1 « Développer des formations et des temps d'échanges décloisonnés sur des thématiques transversales »

Objectif(s) de l'action :

- Clarifier la place des bénévoles dans les dispositifs d'accompagnement des usagers
- Optimiser les compétences et l'information issues des expériences des bénévoles

Public(s) visé(s) :

- Tout dispositif s'appuyant pour partie sur des bénévoles pour l'accompagnement de personnes vulnérables
- Associations de bénévoles
- Les bénévoles

Descriptif de l'action :

- Expliciter cette place dans les projets associatifs : rôle, limites, moyens, etc....
- Recueillir des données permettant de connaître leur nombre, leurs caractéristiques, leur besoins et leur implication.
- Leur permettre de participer à certaines formations avec les professionnels (cf. fiche action n°4)
- Réfléchir à leur encadrement juridique
- S'appuyer sur leur vision et leurs expériences

Pilote(s) :

Conseil général + DDCSPP ?

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

Collectifs associatifs

## Fiche-action N° 9

Intitulé de l'action :

**Développer l'information vers la population**

Fiches d'origine fusionnées :

- **A3-4 «Favoriser la circulation de l'information entre les acteurs et vers la population »**
- **A4-2 « Développer les actions d'information / communication auprès du grand public »**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

- Permettre au public de mieux connaître les actions menées, et donc de mieux en bénéficier
- Contribuer à renforcer la solidarité de proximité

Public(s) visé(s) :

La population Lozérienne

Descriptif de l'action :

- Recenser les vecteurs actuels de communication dans le domaine
- Doser la communication globale et la communication vers des publics plus ciblés
- Développer les nouvelles modalités et nouveaux supports utiles et adaptés

Pilote(s) :

Conseil général

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

Tous les acteurs du champ de la solidarité développant des actions de communication auprès du public

## Fiche-Action N° 10

Intitulé de l'action :

**Maintenir la qualité de l'accompagnement sur l'ensemble du territoire et dans le temps**

Fiche d'origine :

**A4-6**

Lien avec d'autres fiches :

A1-1 « *Développer des formations et des temps d'échange décloisonnés sur des thématiques transversales* »

Objectif(s) de l'action :

Maintenir en permanence et pour tous, un service de qualité

Public(s) visé(s) :

Associations et structures sociales et médicosociales

Descriptif de l'action :

- Mettre en place un « pool de remplaçants », via un groupement d'employeur (sous une forme ad-hoc) en accordant une place privilégiée à la formation de ces remplaçants
- Recenser les personnes / ressources pouvant assurer des remplacements.
- Mettre en place une concertation régulière entre les structures pour assurer une permanence dans le temps, pour éviter des situations où des services sont interrompus pendant des durées plus ou moins longues (exemple, des accueils de jour qui ne fonctionnent généralement que du lundi au vendredi),
- Favoriser la création et le développement de services ambulants, par exemple un épiciers volant ou une aide alimentaire en milieu rural.

Pilote(s) :

Conseil général (+ARS ?)

Partenaire(s) concerné(s) :

- Pôle emploi, MDECS, Direccte
- Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce

## Fiche-action N° 11

Intitulé de l'action :

**Optimiser le travail de prévention des situations à risque**

Fiches d'origine fusionnées:

- **A4-5 « Développer le soutien aux équipes et aux professionnels pour prévenir les situations à risque pour les usagers et les professionnels »**
- **A4-1 « Recensement et partage des outils communs d'identification des situations à risque »**
- **A4-10 « Développer les dispositifs permettant la centralisation des signalements pour les personnes vulnérables »**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Favoriser l'identification et le partage des situations à risque de façon à maintenir et développer la vigilance vis-à-vis de ces situations

Public(s) visé(s) :

Les professionnels du champ de la solidarité

Descriptif de l'action :

- Mise en place d'une cellule de signalement et de diffusion des informations pertinentes vers les acteurs concernés
- Développer l'offre locale de formation pour les professionnels sur cette question
- Lutter contre l'isolement professionnel
- Partage des méthodes et dispositifs de prévention entre les différents champs de la solidarité (ex : secteur de l'enfance)

Pilote(s) :

Conseil général + ARS

Principaux partenaire(s) concerné(s) :

Directe, justice....

## Fiche-action N° 12

Intitulé de l'action :

**Coordination des acteurs autour du domicile**

Fiche d'origine :

**A3-6**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

- Assurer une offre de service concourant au maintien à domicile des personnes sur l'ensemble du territoire

Public(s) visé(s) :

- Acteurs de l'aide à domicile
- Gestionnaires d'établissements ou services proposant des services pouvant être mutualisés dans l'aide à domicile

Descriptif de l'action :

- Répertorier les zones blanches du territoire et les caractériser.
- Mettre à jour régulièrement ce répertoire
- Coordonner les acteurs autour du domicile, en organisant le travail de façon transversale,
- Définir les conditions minimales de fonctionnement pour que les services rendus soient stables pour un engagement dans la durée.

Pilote(s) :

Conseil général de la Lozère

Partenaire(s) concerné(s) :

DDCSPP, transporteurs

## Fiche-action N°13

Intitulé de l'action :

**Evaluer la qualité d'accompagnement humain dans le suivi des conventions effectué par le Conseil général**

Fiche d'origine :

**A1-4**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Favoriser les pratiques d'évaluation permettant de garantir la qualité de l'accompagnement humain

Public(s) visé(s) :

Structures non soumises aux évaluations internes et externes, conventionnées ou financées directement ou indirectement par le CG

Descriptif(s) de l'action :

- Accompagner les structures n'étant pas dans l'obligation de faire des évaluations internes et externes vers la valorisation de la qualité d'accompagnement humain
- Rajouter des critères qualitatifs sur la qualité d'accompagnement humain dans le suivi des conventions de subvention effectué par le Conseil général pour les structures n'étant pas dans l'obligation de faire des évaluations internes et externes.
- Adapter ces critères à la spécificité de chaque structure par une co-construction (par exemple les recommandations de l'ANAESM,...)

Pilote(s) :

Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

Toutes les structures non soumises à l'évaluation interne et externe conventionnées ou financées par le CG, Direccte

## Fiche-action N°14

Intitulé de l'action :

**Mieux suivre la qualité de l'accompagnement par les aidants familiaux**

Fiche d'origine :

**A1-8**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Améliorer et garantir l'effectivité et la qualité minimale de l'accompagnement humain effectué par un aidant familial

Public(s) visé(s) :

Aidants familiaux défrayés dans le cadre de la PCH

Descriptif(s) de l'action :

- Proposer en amont de l'attribution d'une PCH une formation minimale à destination des aidants familiaux
- Engager une réflexion sur « comment inciter l'aidant familial à accepter de participer à un stage de sensibilisation et d'avoir un suivi tout le long de l'accompagnement de l'utilisateur ? »
- Mettre en place des visites à domicile pour évaluer le suivi de l'accompagnement

Pilote(s) :

Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

MDPH

## Fiche-action N° 15

Intitulé de l'action :

**Mettre en place une plateforme sur les places disponibles**

Fiche d'origine :

**A3-10**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Avoir une visibilité des places disponibles par secteur sur le territoire lozérien afin d'assurer une orientation de qualité des personnes relevant du schéma des solidarités

Public(s) visé(s) :

- Responsables des structures et services
- Travailleurs sociaux

Descriptif de l'action :

- Recenser par secteur et par territoire les places disponibles et maintenir actualisé ce recensement.
- Rendre accessible cette information aux responsables de structures et aux travailleurs sociaux.
- Permettre une gestion des files d'attente.

Pilote(s) :

Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

EMS PA et PH

## Fiche-action N° 16

Intitulé de l'action :

**Accompagner certains usagers en difficulté dans leur « rôle » de locataire ?**

Fiche d'origine :

**A2-8**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

- Leur apporter une aide appropriée
- Favoriser le bien vivre ensemble

Public(s) visé(s) :

Publics en difficulté dans leur occupation d'un logement locatif, du fait de troubles psychiques ou de problèmes d'addiction

Descriptif de l'action :

- Approfondir les référentiels du « comment habiter ? »
- Recenser les situations
- Développer des actions de prévention au travers des pompiers, gendarmerie, bailleurs sociaux

Pilote(s) :

Acteurs du PDALPD

Partenaire(s) concerné(s) :

## Fiche-action N° 17

Intitulé de l'action :

**Recensement des moyens et organisations susceptibles d'être mutualisés**

Fiche d'origine :

**A3-7**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Recenser ce qui peut être mutualisé.

Public(s) visé(s) :

Responsables de structures et services

Descriptif de l'action :

Recenser ce qui peut être susceptible d'être mutualisé ::

- les locaux,
- le matériel,
- les formations
- les compétences et expertises,
- le transport

Définir les conditions permettant la mutualisation de ces services et compétences

Pilote(s) :

Pilotage au niveau de chaque territoire en lien avec les pilotes de l'action 4

Partenaire(s) concerné(s) :

## Fiche-action N° 18

Intitulé de l'action :

**Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour limiter les risques d'isolement et de désinsertion**

Fiche d'origine :

**A4-7**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

- lutter contre l'isolement
- favoriser le lien social et les solidarités intergénérationnelles
- créer du bien-être

Public(s) visé(s) :

Usagers

Descriptif de l'action :

- Favoriser les dispositifs d'accès à la culture, aux loisirs et aux sports comme moyen de lutter contre l'isolement et les exclusions, à tous les âges et dans les différents secteurs.
- Répertorier en premier lieu ce qui existe déjà et le porter à la connaissance des autres acteurs et des usagers.
- Développer ou de créer de nouvelles offres.
- Mettre en place un partenariat avec les associations culturelles ou caritatives orientées vers des actions culturelles.
- Développer les offres d'accueil avec des temps très courts.

Pilote(s) :

Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

## Fiche-action N° 19

Intitulé de l'action :

**Compléter les dispositifs actuels d'accompagnement éducatif dans le cadre de la prévention et protection de l'enfance par un dispositif plus renforcé**

Fiche d'origine :

**A2-10**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Mettre en place un accompagnement intermédiaire entre accompagnement au sein de la famille « léger » et accompagnement en établissement ?

Public(s) visé(s) :

Famille avec enfants âgés de 0 à 18 ans

Descriptif de l'action :

- Cette action mériterait de s'appuyer sur des données permettant d'identifier combien de situations passées ou actuelles auraient eu un avantage à bénéficier de ce type de mesure.
- Celle-ci proposerait la création d'une nouvelle modalité d'intervention à domicile permettant un encadrement éducatif renforcé et plus régulier des enfants au domicile et un réel soutien à la parentalité des familles.

Pilote(s) :

Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

Acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance

## Fiche-action N° 20

Intitulé de l'action :

**Dispositif expérimental de sorties temporaires d'établissement PH**

Fiche d'origine :

**A2-9**

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Mettre en place un dispositif expérimental de sorties temporaires d'établissement PH, une «plateforme de répit et d'analyse et de remédiation»

Public(s) visé(s) :

PH Handicap psychique en établissement

Descriptif de l'action :

- Encadrement renforcé pour période d'observation et de préparation au retour au sein de l'établissement ou en vue d'une réorientation à partir de l'établissement d'origine
- Elargir la réflexion à d'autres pathologies de PA ?

Pilote(s) :

ARS + Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

## Fiche-action N° 21

Intitulé de l'action :

**Développer le soutien à la parentalité**

Fiche d'origine :

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Développer et permettre l'accès de soutien à la parentalité au plus grand nombre  
Créer des formules d'accompagnement intermédiaire et / ou d'accompagnement

Public(s) visé(s) :

Parents quel que soit l'âge de l'enfant

Descriptif de l'action :

- Mettre en place des permanences éducatives par le Conseil général
- Développer des lieux d'écoute et de soutien aux parents type école des parents
- Développer les rencontres des puéricultrices du Conseil général avec les parents dès la naissance par leur visite en maternité (protocole du Conseil général et Hôpital
- Développer le rôle de l'assistante sociale du secteur dans l'accompagnement de prévention
- Créer une mesure administrative d'investigation éducative

Pilote(s) :

Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

## Fiche-action N° 22

Intitulé de l'action :

**Créer une Maison de l'Autonomie**

Fiche d'origine :

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

- Mettre à la disposition de toute la population et des acteurs du territoire un guichet unique concernant les questions liées à la dépendance et au handicap
- Permettre un accompagnement adapté aux besoins de chacun
- Réaliser de façon décloisonnée les missions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement social.

Public(s) visé(s) :

Les usagers et les professionnels du secteur de la solidarité départementale

Descriptif de l'action :

- Offrir aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap un suivi personnalisé et adapté à la situation de chacune d'entre elles reposant sur un référent professionnel.
- Observer les besoins de la population sur le territoire de la MDA afin d'élaborer des projets permettant d'adapter les réponses à ces spécificités.

Pilote(s) :

Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

## Fiche-action N° 23

Intitulé de l'action :

**Promouvoir soutenir et accompagner les démarches innovantes**

Fiche d'origine :

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

- Maintenir en Lozère une offre de service attractif dans le secteur médico social
- Faire du département un territoire d'innovation médico sociale

Public(s) visé(s) :

Acteurs du secteur sanitaire et social

Descriptif de l'action :

Le Conseil général en lien avec les services de l'Etat souhaitent mettre en oeuvre les conditions de l'innovation dans le secteur médicosocial.

Ces conditions devront prendre diverses formes :

- améliorer l'identification des besoins sans réponse et/ou émergents tant sur notre territoire (par le biais de l'Observatoire de la MDPH) qu'au niveau régional voire national.
- Développer une fonction de veilles actives des projets « dormants » sur notre territoire ou en cours d'expérimentation sur d'autres.
- Mettre en place une écoute « bienveillante » par rapport aux porteurs de projets innovants et accompagner la levée des obstacles à l'innovation : freins administratifs, juridiques, financiers...

Cette démarche pourrait passer par la mise en oeuvre de modes de financement spécifique : appels à projets, bourses à l'innovation, aide au démarrage.

- Promouvoir le travail en réseau entre établissements, par le biais par exemple des GCSMS, afin de favoriser les pratiques d'essaimage et les expérimentations mutualisées.
- Positionner le département de la Lozère comme territoire d'expérimentation dans le cadre du secteur médicosocial au sein de la région.
- Mettre en place un comité scientifique.

Pilote(s) :

Conseil général

Partenaire(s) concerné(s) :

## Fiche-action N° 24

Intitulé de l'action :

**Prendre en compte la question de l'accompagnement social des personnes souffrant de troubles de la socialisation**

Fiche d'origine :

Lien avec d'autres fiches :

Objectif(s) de l'action :

Proposer des réponses adaptées en matière d'accompagnement social.

Public(s) visé(s) :

Personnes souffrant de troubles de la socialisation.

Descriptif de l'action :

Mettre en place un accompagnement spécifique et des procédures adaptées.

Pilote(s) :

Conseil général  
ARS

Partenaire(s) concerné(s) :

Radial et autres

### **III.4 Travaux des groupes transversaux alimentant les 2 axes départementaux : Observation et Mobilité-Transports**

NB : La nécessité de travailler sur ces 2 axes départementaux est renforcée par le fait qu'ils sont les seuls à apparaître au cours des travaux sur les 4 axes transversaux

#### **A/ Observation et objectivation des besoins**

- 2 fiches actions directement positionnées sur cet aspect
  - A3-3 «Partager les observations et analyses»
  - A4-8 «Création d'un observatoire départemental des solidarités»
- Mentions sur la nécessité d'une observation, incluses dans 4 autres fiches actions d'origine
  - A1-3 + A2-5 + A2-10 + A4-9

#### **B/ Mobilité et transports**

- Mentions sur la nécessité de traiter cette question incluses dans 7 fiches actions
  - A1-6 + A2-6 + A3-6 + A3-7 + A3-9 + A4-6 + A4-7

**IV. Rappel des actions issues des schémas et plans précédents devant se poursuivre ou démarrer durant la période de ce nouveau schéma 2013-2017.**

**IV.1 Tableau récapitulatif des actions du schéma Enfance-Famille**

Nom de l'action dans le schéma	Bilan	Thématiques transversales proposées
<b>EF1</b> : Créer un service de Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (T.I.S.F)	★	-Partenariat, réseau et mutualisation/Formation
<b>EF2</b> : Créer un service « d'accueil et d'accompagnement de prévention »	⊗	-Soutien aux familles et aux aidants non professionnels
<b>EF3</b> : Renforcer les actions de prévention précoce périnatale	★	-Actions de prévention
<b>EF4</b> : Situer les associations gestionnaires d'activités périscolaires dans le champ de la prévention	★+	-Actions de prévention -Partenariat, réseau et mutualisation/Formation
<b>EF5</b> : Coordonner les actions engagées dans le cadre de l'absentéisme scolaire afin de prévenir la déscolarisation	★	-Partenariat, réseau et mutualisation/Formation
<b>EF6</b> : Formaliser les protocoles de travail en milieu ouvert (AED-AEMO)	★	-Partenariat, réseau et mutualisation/Formation
<b>EF7</b> : Situer les mesures de tutelles aux prestations sociales enfant (T.P.S.E) dans le dispositif de protection de l'enfance	⊗	-Partenariat, réseau et mutualisation/Formation
<b>EF8</b> : Définir, coordonner et formaliser la place des travailleurs sociaux auprès du mineur placé et de sa famille pendant la durée du placement	⇒+	-Qualité de la prise en charge -Soutien aux familles et aux aidants non professionnels
<b>EF9</b> : Rédiger les procédures de transmission d'information	⇒+	-Qualité de la prise en charge
<b>EF10</b> : Créer une structure d'accueil pour mineurs en situation de rupture familiale et sociale	★+	-Diversités des modalités d'accueil

**Légende**

★ Action réalisée    ⇒ Action à poursuivre    ⊗ Action non réalisée à abandonner    ↗ Action non réalisée à relancer  
+Éléments complémentaires

#### IV.2 Tableau récapitulatif des actions du Plan Départemental d'Insertion

Nom de l'action dans le plan	Bilan	Thématiques transversales proposées
I1 : Offrir à tous une réponse en termes d'insertion	⇒+	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
I2 : Favoriser l'accès à la santé	⇒+	Qualité de la prise en charge
I3 : Améliorer la mobilité des publics en insertion	⇒+	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
I4 : Faire des contrats aidés un levier vers l'insertion pérenne	↗	Qualité de la prise en charge
I5 : Promouvoir les clauses d'insertion	⇒	Partenariat, réseau et mutualisation/Formation des professionnels
I6 : Promouvoir l'accès à la formation et/ou qualification pour les publics en insertion	⇒+	Qualité de la prise en charge
I7 : Soutenir la création et la reprise d'activité	⇒+	Qualité de la prise en charge
I8 : Mieux connaître les bénéficiaires du rSa et leurs besoins	⇒	Observation du secteur, Communication et animation
I9 : Améliorer la participation des bénéficiaires du RSA	↗	
I10 : Donner du sens au Contrat d'Engagements Réciproques	⇒	Partenariat, réseau et mutualisation/Formation des professionnels
I11 : Développer les synergies au sein du dispositif d'insertion	⇒	Partenariat, réseau et mutualisation/Formation des professionnels

#### Légende

★ Action réalisée   
 ⇒ Action à poursuivre   
 ⊗ Action non réalisée à abandonner   
 ↗ Action non réalisée à relancer  
 +Éléments complémentaires

**IV.3 Tableau récapitulatif des actions du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées, pilotées par le Conseil Général**

Nom de l'action dans le plan	Bilan	Thématiques transversales proposées
<b>L5</b> : Rechercher une meilleure maîtrise de l'énergie dans le parc social public	⇒+	Adaptation de l'habitat
<b>L6</b> : Adapter les logements pour améliorer l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap dans les parcs public et privé	⇒	Adaptation de l'habitat
<b>L10</b> : Adapter le FSL aux évolutions des besoins des ménages	⇒	Diversités des modalités d'accueil
<b>L11</b> : Prévenir les expulsions locatives	⇒	Actions de prévention
<b>L12</b> : Améliorer la mobilisation des différentes mesures d'accompagnement des personnes et des familles pour faciliter l'accès vers le logement autonome	⇒	Qualité de la prise en charge
<b>L14</b> : Renforcer l'écoute et la participation des usagers	⇒	Qualité de la prise en charge
<b>L17</b> : Diversifier les activités de l'insertion par l'économique	⇒	Diversités des modalités d'accueil

**Légende**

★ Action réalisée    ⇒ Action à poursuivre    ⊗ Action non réalisée à abandonner    ↗ Action non réalisée à relancer

+Éléments complémentaires

#### IV.4 Tableau récapitulatif des actions du schéma Personnes Adultes Handicapées

Nom de l'action dans le schéma	Bilan	Thématiques transversales proposées
<b>PH1</b> : Accès à l'information/droits	☆+	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
<b>PH 2</b> : Informer sur les dispositifs d'accompagnement à domicile	⇒	Soutien aux familles et aux aidants non professionnels
<b>PH 3</b> : Informer sur les établissements et services	☆+	Soutien aux familles et aux aidants non professionnels
<b>PH 4</b> : Accès au logement : le parc disponible	↗	Adaptation de l'habitat
<b>PH 5</b> : Connaître les besoins des personnes en matière de logement adapté	↗	Adaptation de l'habitat
<b>PH 6</b> : Créer des logements indépendants supervisés	⇒+	Adaptation de l'habitat
<b>PH 7</b> : Développer le transport à la demande	☆	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
<b>PH 8</b> : Accéder aux techniques de l'information et de la communication	⇒+	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
<b>PH 9</b> : Accès aux sports, aux loisirs, à la culture	↗	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
<b>PH 10</b> : Créer un club de loisir et/ou un Groupement d'entraide mutuelle (GEM)	☆+	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
<b>PH 11</b> : Créer un chèque d'accès loisir culture sous forme de « vignette d'accès au temps libre »	↗	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
<b>PH 12</b> : Créer un S.A.V.S. départemental	↗	Lutte contre l'isolement/Accès à la Cité
<b>PH 13</b> : Développer des places d'accueil de jour et temporaire	↗	Diversités des modalités d'accueil
<b>PH 14</b> : Dissocier les projets de travail et d'accompagnement : déverrouiller le contrat conjoint ESAT / Foyer d'accompagnement	⇒+	Qualité de la prise en charge
<b>PH 15</b> : Permettre, à partir d'un établissement, un service de soin et d'accompagnement externalisé à la carte	↗	Qualité de la prise en charge

<b>PH 16</b> : Créer des appartements de transition	⇒	Diversités des modalités d'accueil
<b>PH 17</b> : Former le personnel intervenant à domicile	☆+	Partenariat, réseau et mutualisation/Formation des professionnels
<b>PH 18</b> : Développer l'accueil en familles agréées des personnes handicapées	☆	Diversités des modalités d'accueil
<b>PH 19</b> : Favoriser une réflexion départementale sur l'accueil en établissement et la politique d'admission	↗	Qualité de la prise en charge
<b>PH 20</b> : Accompagner l'avancée en âge des personnes handicapées. Créer un observatoire	⇒+	Observation du secteur, Communication et animation
<b>PH 21</b> : Création d'un centre d'accueil temporaire régional	☆	Diversités des modalités d'accueil
<b>PH 22</b> : Recherche de maillage entre le CHS et les Établissements Médico-sociaux	⇒	Partenariat, réseau et mutualisation/Formation des professionnels
<b>PH 23</b> : Mettre en place une cellule sanitaire et sociale sectorisée	☆	Qualité de la prise en charge
<b>PH 24</b> : Améliorer les conditions d'hospitalisation des personnes handicapées	☆	Partenariat, réseau et mutualisation/Formation des professionnels
<b>PH 25</b> : Veiller à la santé et à l'accès aux soins des personnes lourdement handicapées en établissement	↗	Qualité de la prise en charge
<b>PH 26</b> : Vidéoconférence et technologies de l'information et de la communication (TIC) pour les professionnels de santé	☆	Partenariat, réseau et mutualisation/Formation des professionnels

## Légende

☆ Action réalisée    ⇒ Action à poursuivre    ⊗ Action non réalisée à abandonner    ↗ Action non réalisée à relancer  
 + Éléments complémentaires

#### IV.5 Tableau récapitulatif des actions du schéma Personnes Agées

Nom de l'action dans le schéma	Bilan	Thématiques transversales proposées
<b>PA1</b> : Positionner le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) comme acteur central du dispositif	⇒+	Observation du secteur, Communication et animation
<b>PA2</b> : Optimiser les services d'aide à domicile	⇒+	Accompagnement à domicile
<b>PA3</b> : Favoriser le travail en réseau	↗	Partenariat, réseau et mutualisation
<b>PA4</b> : Ajuster l'offre de chaque bassin de vie aux besoins	☆+	Réduction des disparités territoriales de l'offre d'équipements
<b>PA5</b> : Accroître le panel de réponses proposées favorisant le maintien à domicile	☆+	Diversités des modalités d'accueil
<b>PA6</b> : Soutenir les aidants naturels	⇒+	Soutien aux familles et aux aidants non professionnels
<b>PA7</b> : Faciliter les déplacements des personnes âgées	☆+	Lutte contre l'isolement
<b>PA8</b> : Développer les actions de prévention	⇒+	Actions de prévention
<b>PA9</b> : Améliorer l'habitat	⇒+	Adaptation de l'habitat
<b>PA10</b> : Accroître la qualité dans les services d'aide à domicile	☆+	Qualité de la prise en charge
<b>PA11</b> : Améliorer l'accompagnement en établissement	☆+	Qualité de la prise en charge
<b>PA12</b> : Lutter contre la maltraitance	⇒+	Qualité de la prise en charge

#### Légende

☆ Action réalisée   
 ⇒ Action à poursuivre   
 ⊗ Action non réalisée à abandonner   
 ↗ Action non réalisée à relancer  
 +Éléments complémentaires

## **V. Glossaire**

### Le Glossaire du Social

<b>ASFAM</b>	Assistante Familiale
<b>ASLH</b>	Accueil de Loisir Sans Hébergement
<b>ASLL</b>	Accompagnement Social Lié au Logement
<b>ASV</b>	Atelier Santé Ville
<b>AVDL</b>	Accompagnement Vers et Dans le Logement
<b>C</b>	
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocation Familiale
<b>CAMPS</b>	Centre d'Aide Médico Psychologique
<b>CAPEB</b>	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
<b>CARSAT</b>	Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail
<b>CAT</b>	Centre d'Aide par le Travail
<b>CCAS</b>	Centres Communaux d'Action Sociale
<b>CCAPEX</b>	Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions
<b>CCPE</b>	Commission de Circonscription Pré-élémentaire et Élémentaire
<b>CCSD</b>	Commission de Circonscription du Second Degré
<b>CCSS</b>	Caisse Commune de Sécurité Sociale
<b>CDA</b>	Commission des Droits et de l'Autonomie
<b>CDAPH</b>	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
<b>CDCPH</b>	Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées
<b>CDES</b>	Commission départementale de l'Education Spéciale
<b>CDIAE</b>	Conseil Départemental d'Insertion par l'Activité Économique
<b>CDP</b>	Contrat de Développement Participatif
<b>CESF</b>	Conseiller Économie Sociale et Familiale
<b>CER</b>	Contrat d'Engagement Réciproque
<b>CER</b>	Centre Éducatif Renforcé
<b>CHS</b>	Comité d'Hygiène et de Sécurité
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ( <i>ou de réadaptation sociale</i> )
<b>CIDFF</b>	Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille
<b>CIPD</b>	Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance

## Le Glossaire du Social

<b>CLIC</b>	Centre Local d'Information et de Coordination G�rontologique
<b>CLSH</b>	Centre de Loisir Sans H�bergement ( <i>ALSH</i> )
<b>CLSPD</b>	Conseil Local de S�curit� et de Pr�vention de la D�linquance
<b>CMP</b>	Centre M�dico-Psychologique
<b>CMPEA</b>	Centre M�dico-Psychologique Enfants Ado
<b>CMS</b>	Centre M�dico-Scolaire
<b>CNSA</b>	Caisse Nationale de Solidarit� pour l'Autonomie
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Compl�mentaire
<b>CODERPA</b>	Commission D�partementale des Retrait�s et des Personnes �g�es
<b>CODES</b>	Comit� D�partemental d'�ducation pour la Sant�
<b>CODIR</b>	Comit� de Direction
<b>COMEX</b>	Comit� de Direction de la MDPH
<b>COFIL</b>	Comit� de Pilotage
<b>COTECH</b>	Comit� Technique
<b>CPAM</b>	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
<b>CPEAGL</b>	Comit� de Protection de l'Enfance et de l'Adolescence Gard-Loz�re
<b>CRAM</b>	Caisse R�gionale d'Assurance Maladie
<b>CREAI/ORS</b>	Carrefour de Ressources et d'Etudes pour l'Autonomie et l'Inclusion en LR / ORS : Observatoire R�gional de la Sant�
<b>CRSA</b>	Conf�rence R�gionale de Sant� et Autonomie
<b>CUI</b>	Contrat Unique d'Insertion
<b>D</b>	
<b>DALO</b>	Droit au Logement Opposable
<b>DESC</b>	Direction de l'Enseignement, des Sports et de la Culture
<b>DDASS</b>	Direction D�partementale des Affaires Sanitaires et Sociales ( <b>ARS</b> )
<b>DDCSP</b>	Direction D�partementale de la Coh�sion Sociale et de la Protection des Populations
<b>DDJS</b>	Direction D�partementale de la Jeunesse et des Sports
<b>DDPJJ</b>	Direction D�partementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>DDT</b>	Direction D�partementale des Territoires
<b>DSD</b>	Direction de la Solidarit� D�partementale
<b>DIRECCTE</b>	Direction R�gionale de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

## Le Glossaire du Social

<b>DREES</b>	Direction de la Recherche, des Études de l'Évaluation et des Statistiques
<b>DRJSCS</b>	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
<b>E</b>	
<b>EHPAD</b>	Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes
<b>EMS</b>	Équipe Médico-Sociale
<b>EPR</b>	Équipe Pluridisciplinaire
<b>ESAT</b>	Établissement et Service d'Aide par le Travail ( <i>anciennement CAT</i> )
<b>F</b>	
<b>FAJ</b>	Fond d'Aide aux Jeunes
<b>FAJED</b>	Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté
<b>FAM</b>	Foyer d'Accueil Médicalisé
<b>FINESS</b>	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
<b>FNSA</b>	Fond National de Solidarité Active
<b>FSL</b>	Fond Social Logement
<b>FV</b>	Foyer de Vie
<b>G</b>	
<b>GEM</b>	Groupement d'Entraide Mutuelle
<b>GIHP</b>	Groupements pour l'insertion des handicapés physiques
<b>I</b>	
<b>IAE</b>	Insertion par l'Activité Economique
<b>IED</b>	Intervention Éducative à Domicile
<b>IME</b>	Institut Médico-Educatif
<b>INPES</b>	Institut National de la Prévention et de l'Éducation pour la Santé
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>IP</b>	Informations préoccupantes
<b>ITEP</b>	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
<b>J</b>	
<b>JAF</b>	Juge aux Affaires Familiales
<b>M</b>	
<b>MAPA</b>	Maison d'Accueil pour Personnes Âgées
<b>MARPA</b>	Maison d'Accueil Rural pour Personnes Âgées
<b>MAS</b>	Maison d'Accueil Spécialisé

## Le Glossaire du Social

<b>MASP</b>	Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
<b>MDECS</b>	Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale
<b>MDPH</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<b>MDR</b>	Maison de Retraite
<b>MECSS</b>	Maison d'Enfant à Caractère Sanitaire Spécialisé
<b>MILDT</b>	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie
<b>MJAGBF</b>	Mesures Judiciaires d'Aide de Gestion au Budget Familial
<b>MJIE</b>	Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
<b>MLI</b>	Mission Locale d'Insertion
<b>MSA</b>	Mutualité Sociale Agricole
<b>O</b>	
<b>ODAS</b>	Observatoire Décentralisé de l'Action Sociale
<b>OPAH</b>	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
<b>P</b>	
<b>PARADS</b>	Pôle d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux
<b>PASS</b>	Permanence d'accès aux soins de santé
<b>PCH</b>	Prestation de Compensation du Handicap
<b>PDAHI</b>	Plans Départementaux d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion
<b>PDALPD</b>	Plan Départemental d'Accès au Logement des Plus Démunis
<b>PDI</b>	Programme Départemental d'Insertion
<b>PER</b>	Pôle d'Excellence Rurale
<b>PHV</b>	Personnes Handicapées Vieillissantes
<b>PJJ</b>	Protection judiciaire des jeunes
<b>PMI</b>	Protection Maternelle et Infantile
<b>POSS</b>	Plan d'Organisation et de la Sécurité et de la Surveillance
<b>PRAPS</b>	Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins
<b>PRIAC</b>	Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
<b>PRITH</b>	Plan Régional d'Insertion pour Travailleurs Handicapés
<b>R</b>	
<b>RADIAL</b>	Réseau d'Aide à la Décision pour l'Intervention et l'Accompagnement en Lozère
<b>RDAS</b>	Règlement Départemental d'Aide Sociale

<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>S</b>	
<b>SA</b>	Service Autonomie
<b>SAS</b>	Service Aide à Domicile
<b>SAMSAH</b>	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
<b>SASLE</b>	Service Action Sociale et Lutte contre les Exclusions
<b>SAVS</b>	Service d'accompagnement à la Vie Sociale
<b>SEF</b>	Service Enfance Famille
<b>SEPAD</b>	Soutien et Protection à Domicile ( <i>en protection de l'enfant</i> )
<b>SPDAS</b>	Service Public Départemental d'Action Sociale
<b>SROS</b>	Schéma Régional d'Organisation Sanitaire
<b>SSIAD</b>	Service de Soins Infirmiers à Domicile pour
<b>T</b>	
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TIC</b>	Technologie de l'Information et de la Communication
<b>TISF</b>	Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale
<b>TPSE</b>	Tutelle aux Prestations Sociales Enfant
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>U</b>	
<b>UDAF</b>	Union Départementale des Associations Familiales
<b>USA</b>	Unité de Soins pour les Adolescents
<b>USLD</b>	Unité de Soins de Longue Durée
<b>V</b>	
<b>VAD</b>	Visites à Domicile